



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

FICHE FORMATION

Les pratiques de protection biologique intégrée

DATES ET LIEUX

- Retrouvez les dates sur notre site internet : www.fredon.fr/aura/formations

DURÉE

- 3 jours (21 heures)

DÉLAI D'ACCES

- Entre 6 mois et 15 jours

TARIFS ET DISPOSITION FINANCIÈRE

- 630 euros de taxes
- Pour un groupe « en intra » : sur devis

NOMBRE DE STAGIAIRES

- 8 à 15 participants

ACCESSIBILITÉ

- Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter notre interlocuteur handicap **Virginie GAUTHIER** au 06 08 23 09 71

FORMATEURS

Yannick CARIOU

CONTACT ADMINISTRATIF

BOYRIVENT Stéphanie 04 37 43 40 70
formation@fredon-aura.fr

OBJECTIFS

- Savoir observer les ravageurs et les maladies les plus courantes régionalement
- Savoir développer une stratégie de prévention des maladies des plantes et de lutte contre les attaques des ravageurs par l'emploi d'auxiliaire en lutte biologique

PUBLIC CIBLE

- Agents et responsables des services espaces verts, de la production végétale, paysagistes.
- Pépiniéristes, horticulteurs

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaître les principes et enjeux de la Protection Biologique Intégrée
- Poser les bases d'un diagnostic, identifier les symptômes d'origine abiotique et biotique
- Reconnaître les maladies, ravageurs et les auxiliaires les plus courants régionalement
- Les méthodes de protection biologiques intégrée
- Développer une stratégie de protection biologique intégrée
- Les outils d'aides et sources d'informations disponibles
- Communiquer et valoriser la démarche de protection biologique intégrée

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporamas – exposés – vidéos / Observation en extérieur et sur boîte entomologique / Visite de site, témoignage d'un professionnel / Démonstration de matériels de piégeage / Echanges de pratiques, retours d'expérience des stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto évaluation tout au long de la formation
Certificat de réalisation

Date de mise à jour : 26/01/2024

FREDON Auvergne-Rhône-Alpes
2 allée du Lazio 69800 SAINT PRIEST
tél : 04 37 43 40 70 - formation@fredon-aura.fr - www.fredon.fr/aura/



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les pratiques de protection biologique intégrée

Le stagiaire :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance (ville et département) :

Email du stagiaire:

Inscription dans le cadre d'un mandat d'élu de collectivité territoriale (lequel) :

Employeur :

Entreprise, Collectivité ou Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail (personne à contacter) :

N° SIRET :

Indiquez la session à laquelle vous souhaitez vous inscrire :

Date : Lieu :

Financement de la formation :

Par le stagiaire / l'employeur

Par VIVEA (suivant les droits restants)

Par le DIF ELUS

Par un OPCO (Organisme de Compétences), lequel : *L'accord de prise en charge vous sera demandé en pièce jointe de la convention. Merci d'en faire la demande dès maintenant.*

Autre :

Date :

Signature :

Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, FREDON AURA se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session. Dans ce cas, vous serez prévenu au plus tard une semaine avant la date initiale prévue. Retrouvez nos conditions générales de vente sur notre site internet www.fredon.fr/aura/formations

Si vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référente handicap Virginie GAUTHIER au 06 08 23 09 71

Bulletin d'inscription à compléter et à nous retourner par mail : formation@fredon-aura.fr

Où à l'adresse suivante : FREDON AUVERGNE RHONE-ALPES - 2 Allée du Lazio 69800 SAINT PRIEST